



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Tarifs

Question écrite n° 381

Texte de la question

M Pierre Goldberg appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la revendication de l'union federale des retraites CGT des P et T visant a etendre la gratuite du telephone aux retraites de cette administration. Depuis 1988, les agents en activite ont acquis la gratuite du raccordement et de l'abonnement telephonique ainsi qu'un forfait annuel de taxes de base. Par contre, les retraites se voient opposer un refus, l'argument etant que la gratuite entrainerait un engagement financier trop important. Or, un nombre eleve de retraites et veuves est deja en possession de lignes telephoniques. La depense ne concernerait donc que l'abonnement et les taxes de base. Aussi, il lui demande les dispositions qu'il prendra afin de respecter le principe d'equite entre les actifs et les retraites.

Texte de la réponse

Reponse. - Les facilites accordees au debut de 1986 en matiere de telephone a certains agents des postes et telecommunications visaient explicitement a assurer la continuite du service public et a leur permettre de contacter leur service en tant que de besoin. L'extension de ces facilites aux agents retraites serait d'une nature differente et necessiterait que des moyens financiers importants lui soient consacres.

Données clés

Auteur : [M. Goldberg Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 381

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2135